



## **CIRCULAIRE N° 3291 DU 14/09/2010**

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>PROGRAMMES EUROPÉENS « LAIT À L'ÉCOLE » ET « FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE »</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	2010-2011 et suivantes		
<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE		
<b>CONTACT</b>	Christelle Ladavid ( <a href="mailto:christelle.ladavid@cfwb.be">christelle.ladavid@cfwb.be</a> )		
<b>DOCUMENTS À RENVOYER</b>	<b>NON</b>		
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	/		
<b>NOMBRE DE PAGES</b>	3 pages		
<b>MOTS-CLÉS</b>	Programme européen – lait – fruits et légumes - école		

- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions et Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux associations de parents.

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance des informations suivantes concernant les programmes européens « Lait à l'école » et « Fruits et légumes à l'école ».

## **LAIT À L'ÉCOLE**

→ Ce programme concerne les niveaux d'enseignement maternel, primaire et secondaire.

Le programme « Lait à l'école » est une mesure européenne - lancée en 1977 - visant à promouvoir le lait et les produits laitiers auprès des élèves des établissements d'enseignement fondamental et secondaire par l'octroi de subsides à l'achat de tels produits destinés à la consommation des élèves.

À partir de septembre 2010, de nouveaux produits (fromages) seront concernés par cette aide. Les anciennes catégories de produits ont également été élargies par la Commission européenne (par exemple des fruits dans les yaourts).

De son côté, le Gouvernement wallon propose d'augmenter ces aides par un cofinancement régional probablement dans le courant de l'année scolaire 2010-2011.

Grâce à ces subsides, les enfants et les jeunes **de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> secondaire** peuvent bénéficier, dans l'enceinte de l'école, de produits laitiers à un prix avantageux.

Les écoles intéressées peuvent adhérer à ce programme au moment où elles le souhaitent (pas de date de clôture des inscriptions).

En savoir plus :

- pour la Région wallonne : <http://agriculture.wallonie.be/laitecole>
- pour la Région de Bruxelles-Capitale : [www.lait-fruit.ecole.irisnet.be](http://www.lait-fruit.ecole.irisnet.be)

## **FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE**

→ Ce programme concerne uniquement le niveau d'enseignement primaire.

Lancé en janvier 2010, le programme « Fruits et légumes à l'école » se poursuivra au moins pendant les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012.

Dans ce cadre, les écoles qui distribuent gratuitement des fruits et des légumes (entiers, en jus ou en soupe) à leurs **élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire** pourront bénéficier d'une aide.

Ce programme européen est cofinancé par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Les écoles intéressées peuvent s'inscrire à ce programme **jusqu'au 30 septembre au plus tard**.

En savoir plus :

- pour la Région wallonne : <http://agriculture.wallonie.be/fruitecole>
- pour la Région de Bruxelles-Capitale : [www.lait-fruit.ecole.irisnet.be](http://www.lait-fruit.ecole.irisnet.be)

En vous remerciant de votre intérêt.

Pour la Directrice générale absente,

Le Directeur général adjoint,

Marc VAN RIET